

COMMUNIQUÉ – pour diffusion immédiate

**Événements Attractions Québec se réjouit de la
levée de l’annulation des festivals et des événements pour toutes les régions du Québec.**

Montréal, le 5 août 2020 - Événements Attractions Québec (ÉAQ) se réjouit de l’annonce par la ministre du Tourisme de la levée de l’annulation des festivals et événements, et ce, pour toutes les régions du Québec. Dès maintenant, les activités du secteur pourront reprendre en se conformant toutefois aux directives de la direction de la Santé publique.

« La levée de l’annulation des festivals et événements est un soulagement. Le plan de mesures sanitaires, rédigé avec des professionnels du secteur événementiel, donnera des balises claires aux promoteurs afin qu’ils puissent redémarrer leurs activités tout en offrant une expérience sécuritaire pour tous. », précise Nicolas Cournoyer, président de Événements Attractions Québec.

Événements Attractions Québec est l’association touristique sectorielle responsable du plan des mesures sanitaires pour le secteur des festivals et événements, dont le dépôt a été fait plus tôt cet été à la direction de la Santé publique. En collaboration avec le ministère du Tourisme et le CQRHT, et suivant les commentaires reçus de la Santé publique, ÉAQ se chargera de la finalisation du guide sur les pratiques de notre secteur au cours des prochains jours. Il précisera notamment les questions suivantes :

- le contrôle des entrées et sorties;
- le respect du maximum de 250 personnes en tout temps sur le site (intérieur ou extérieur);
- les mesures de distanciation physique de 2 mètres entre les participants;
- les modalités concernant l’aménagement de zones d’accès et d’attente différentes sur les sites extérieurs.

Les membres événementiels d’ÉAQ recevront le document par courriel. Les autres personnes intéressées pourront se le procurer en faisant la demande par courriel à mesuressanitaires@eaq.quebec ou sur le site de l’Alliance de l’industrie touristique du Québec à l’adresse suivante : <https://alliancetouristique.com/covid19-sanitaire-attraitsfestivals/>

À propos d’Événements Attractions Québec

Respectivement fondés en 1975 et 1992, Festivals et Événements Québec et la Société des Attractions Touristiques du Québec sont deux OBNL qui œuvrent désormais sous la marque conjointe Événements Attractions Québec. Regroupant plus de 450 événements et attractions membres, ils ont pour mission de concerner, représenter et soutenir les attractions touristiques, les festivals et les événements en une communauté dynamique et innovante pour contribuer pleinement à la vitalité du Québec.



Source :

Nancy Morin
Chargée de projet
Événements Attractions Québec
Tél : 514 827-7477
Courriel : nmorin@eaquebec.onmicrosoft.com